

Grandeur et décadence des nouveaux centres urbains

Laurent Devisme

Dans les années 1960 la conscience d'une crise du référent spatial de la ville se conjugue avec la remobilisation de sa figure centrale. Des colloques en Europe abordent la question des centres. Le VIII^e CIAM d'Hoddesdon (1951) était déjà consacré au thème *The core of the city* et les groupes d'architectes néerlandais et anglais pointaient l'acuité du problème du centre identifié comme l'âme de la ville en train de se déliter. Ces premiers éléments de critique du dogme fonctionnaliste au sein du milieu architectural n'ont trouvé de l'ampleur qu'un peu plus tard dans d'autres milieux. En 1966, au Congrès d'Amsterdam intitulé *Urban core and inner city*, les chercheurs européens ne remettaient pas en cause la primauté du centre comme organe majeur. Ils insistaient même en le chargeant du rôle d'accueil des fonctions et des équipements d'un niveau élevé. En 1969 le colloque de l'association « Urbanisme et commerce » à Stockholm titre sur l'inquiétude fondamentale : « Le centre des villes a-t-il encore un avenir ? ».

Le problème des centres dans l'humanisme scientifique

Les années 1960-1970 ont été marquées en France par une importante « réflexion opérationnelle » sur la centralité. La question des centres urbains s'est manifestée par la montée en puissance d'interrogations travaillant le politique au niveau national et dont s'est saisi, logiquement, l'appareil de commande de recherche. L'élément qui peut servir de révélateur tardif du « problème des centres », objectivé dès les années 1960, est le premier grand appel d'offres de recherche urbaine lancé par le Comité urbanisation du VI^e Plan en 1971. Quatre tomes ont été publiés à la suite des travaux préparatoires, destinés à « fournir des éléments de réflexion aux autorités chargées de la politique urbaine. » (Commissariat Général du Plan, 1970, préambule du premier tome)¹. L'ensemble des recherches est essentiellement préoccupé par les dimensions de l'urbanisation et par son rythme. La ville est vue

comme facteur du progrès de la civilisation et en même temps comme défi face à ce progrès : les hommes seront-ils capables de la maîtriser pour y vivre ? Alors que les attentions cognitives sont tournées vers les statistiques, les attentions pratiques relèvent de l'aménagement dans son acception classique consistant dans la répartition des fruits de la croissance, dans l'organisation et la rationalisation de l'espace.

Quant à la « question des centres » : « Pour nous, sur la mort des centres anciens, sont en train de naître des centres nouveaux », (Commissariat Général du Plan, 1970-a, p. 101). Le constat de la mort s'établit par la mention des deux phénomènes que sont l'évolution des moyens de communication et le déploiement du secteur tertiaire : « En réalité, le problème des centres n'est pas seulement un problème sentimental (garder nos bons vieux centres auréolés de gloire), ce qui ne serait pas, à ce titre, si méprisable. C'est un problème capital de l'économie moderne : production, consommation, échanges, dépendent pour une large part de l'action énergétique que nous saurons mener pour réaménager nos centres principaux et créer nos centres secondaires », (*Id. ibid.*).

Le deuxième tome, intitulé « La société urbaine » consacre son dernier chapitre à « l'appartenance à une culture urbaine » définie par la communication et l'échange. Y est reconnue à cet égard la fonction des centres, une fonction ancestrale de point de rencontre et une fonction de « catalyseur » pour des populations arrivant de tous horizons sans réseaux de relations préexistantes, déracinés pour ainsi dire : « Mais sans doute convient-il de ne pas se référer à une conception rétrospective des relations urbaines, où la ville serait une collection de villages », (Commissariat général du plan, 1970-b, p. 87). Satisfaction des besoins, animation des villes sont des *leitmotive* de l'époque. L'optimisme est de règle, ce qu'illustre par exemple l'affirmation que l'on ne peut plus confondre Mourenx avec Bagnols-sur-Cèze, Massy avec Sarcelles, au motif que des sociétés locales y ont pris vie : le temps fait son

1. Changement d'inflexion pour le Plan qui ne parle plus seulement de planification nationale.

œuvre. Cet effet magique de la sédimentation temporelle est toutefois couplé avec l'apologie d'un interventionnisme permettant d'éviter la suburbanisation à l'américaine.

Nous voyons à l'œuvre une combinaison de rationalisme et d'humanisme scientifique². Deux ans après la publication du *Droit à la ville* d'Henri Lefebvre, les planificateurs se permettent la mention du livre en *post-scriptum*, parlant d'une critique impitoyable qui pourrait servir « d'utile décapant aux hommes de recherche et d'action », (Commissariat Général du Plan, 1970-b, p. 151). D'un côté des utopies urbaines sont appelées, de l'autre il convient d'adapter la ville aux nouvelles contraintes économiques et technologiques. Comment s'articulent ces deux faces ? Comment donner à voir ce que l'on peut appeler l'utopie technocratique du polycentrisme et identifier des lignes de partage au sein de cette utopie ? Plusieurs numéros de la revue *Urbanisme* au cours de ces années montrent, au-delà de la diversité apparente des dossiers traités, un état d'esprit traduit par le partage d'un lexique et de références.

Cette revue engage à l'époque des propos de professionnels, de « chercheurs opérationnels », d'hommes politiques, servant également de chambre d'écho aux discussions de la recherche urbaine, leur donnant un prolongement dans le monde professionnel. La plupart des membres du comité de rédaction sont impliqués dans l'urbanisme à titre d'expert ou de responsable de grande opération d'urbanisme. Les dossiers de la revue impliquent ainsi un ensemble de points de vue qui en font un des lieux privilégiés d'inscription de l'esprit de l'urbanisme. Autrement dit, elle exprime la normativité en actes de l'urbanisme avec l'exposé de cas édifiants au sein d'un dossier exprimant l'état des choses. Que donne-t-elle à lire ?³.



L'urbanisme des nucléoles, in Hervé Mathieu, René Magnan, *Orthopôles, villes en îles*, Paris, CRU, p. 169. Où l'on voit une parfaite superstructure

L'utopie technocratique du polycentrisme et ses variations

Le dossier du n° 99 (1967) est précisément consacré aux « centres urbains ». Sa tonalité est donnée par un éditorial collectif évoquant le dénuement des fils de la vie urbaine. Le « Centre Foyer » est en crise : « Le fait que le déplacement de certaines fonctions semble obéir aux lois de l'économie qui conduisent l'explosion urbaine vers un étalement et un éclatement, n'apporte cependant pas la preuve que la notion de Centre-Ville ait perdu son caractère sacré et que ce ne soit plus qu'une machine dont l'existence montre l'utilité sans apporter la démonstration de sa nécessité », (éditorial, p. 3).

Une photographie de la maquette d'Auroville, ville expérimentale devant se construire « aux Indes », destinée à recevoir 50 000 habitants, vient en appui avec une légende érigeant sa mission dans la preuve que « la spiritualité et les techniques les plus modernes ne sont pas incompatibles »⁴. Un « état des connaissances en France et à l'étranger » est d'abord proposé par Charles Delfante, qui fait référence à l'école américaine de géographie urbaine parlant de « l'agonie des centres » : « Aussi, cette dégénérescence des centres urbains, processus naturel obéissant à la loi du moindre effort, appelle-t-elle des actions radicales et urgentes, fort éloignées de tout protectionnisme ou mesures d'interdiction. Aussi, capitales et grandes villes abordent-elles leur modernisation en faisant porter leurs efforts sur leur centre, afin d'exprimer leur vocation de métropole nationale ou régionale », (p. 5). Le paragraphe consacré à la circulation, en écho au rapport Buchanan⁵, est celui le plus catégorique à propos de l'accessibilité : la ville ne peut être un centre attractif qu'à la condition de pouvoir absorber et ordonner les volumes croissants de circulation, ce qui suppose hiérarchisation et ségrégation des flux : stationnement en souterrain et piétons seuls dans le centre. La conclusion de l'article ouvre aux innovations formelles sans lesquelles « la vie en ville risquerait de ne plus avoir de raison d'être » : « ville spatiale », « cité alpha », « ville entonnoir »...

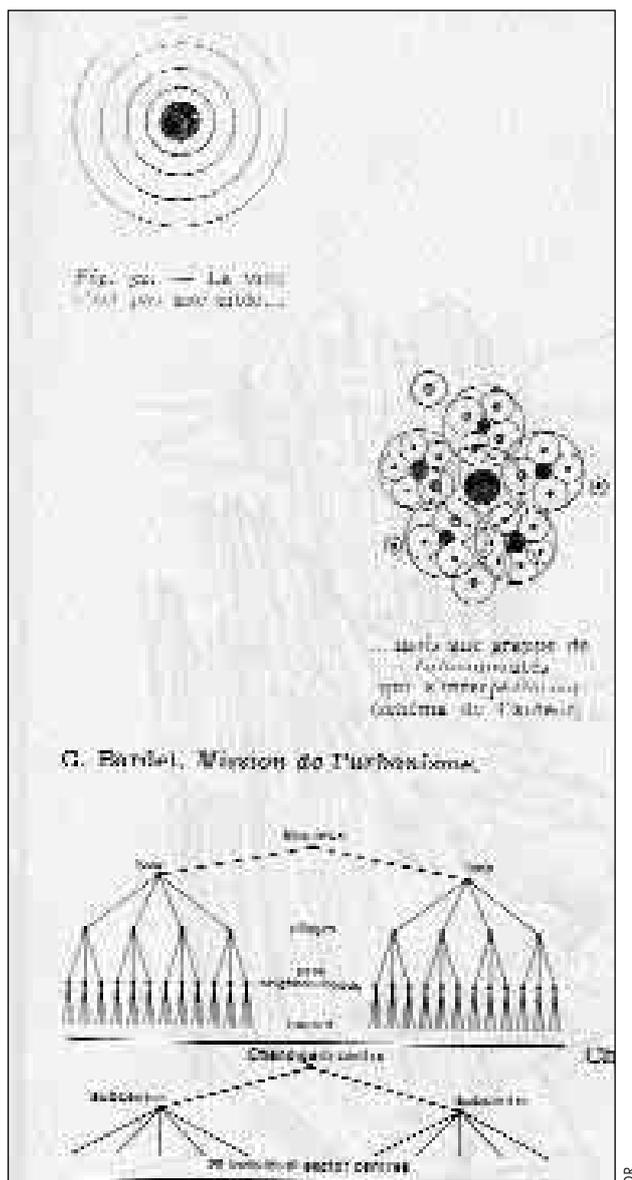
Le centre comme lieu de rencontre vivante des âges successifs de la cité doit donc s'adapter à la ville à venir dont les appellations sont clairement futuristes. Dans un texte dont

2. Cf. Devisme, 2005, chapitre 1 pour approfondir.

3. Six numéros ont été analysés en détail, relevant d'une même série : à propos du Plan d'Aménagement et d'Organisation Générale (PADOG) de la région parisienne (n° 68, 1960), des métropoles d'équilibre (n° 89, 1965), des utopies urbaines et visions futuristes (n° 92, 1966), des centres urbains (n° 99, 1967), des créations urbaines (n° 102-103, 1967) et enfin des villes nouvelles françaises (n° 114, 1969). À la même époque, on peut aussi se référer à la revue *La vie urbaine* qui est alors plutôt une revue professionnelle, « organe de l'institut d'urbanisme de l'Université de Paris » dirigé par Pierre Lavedan.

4. Auroville, à 10 km de Pondichéry, fut inaugurée en 1968. Elle était censée devenir ville de la fraternité humaine à l'échelle mondiale.

5. Traduit en France en 1965 et publié à l'imprimerie nationale sous le titre *L'automobile et la ville*.



« Villes de papier » de Jean-Paul Jungmann, *Utopie*, n° 1, 1967. L'auteur juxtapose les schémas alors en vigueur de C. Alexander et de G. Bardet

l'esprit est proche de celui écrit par Olivier Guichard pour introduire les métropoles d'équilibre (et pour cause, son auteur est délégué adjoint à la DATAR), Jérôme Monod⁶ traite de l'« Influence régionale des centres urbains » dans le plus pur style planificateur : « Au moment où vous cherchez la réponse au 1/10 000 ou même au 1/50 000 dans le centre des villes, la force des centres urbains se manifeste au 1/1 000 000 à l'échelle de la France. [...] Faites nous de bonnes villes, nous vous ferons de bonnes régions », (p. 18). Sur fond des plans de Chandigarh et de Brasilia, l'auteur justifie le rôle du groupe central de planification urbaine, évoque la « décentralisation tertiaire » et l'animation régionale comme conséquences directes d'une réflexion sur les centres urbains. La mise en avant des aires métropolitaines est en même temps celle de

leurs promoteurs qui ont une mission forte d'institution territoriale. Monod fait référence aux travaux du V^e Plan montrant que la politique met trop l'accent sur l'urbanisation périphérique : il convient de réinvestir politiquement les centres urbains.

Ainsi se justifie l'article d'un chargé de mission au Commissariat général du Plan pour évoquer « Les centres urbains et les programmes d'équipement ». Pierre Mazzolini écrit, par rapport au V^e Plan en cours : « Partant d'un schéma radioconcentrique, sans doute adapté aux premières étapes de la croissance, il faut maintenant répartir l'initiative de la croissance, la déléguer à de nouveaux pôles, tout en donnant aux centres traditionnels des atouts pour faire face à une concurrence plus active entre centres de décisions », (p. 22).

La délocalisation-relocalisation des entreprises de service (notamment les supermarchés), suivant le mouvement d'une clientèle spatialement centrifuge, produit un désordre spatial auquel il faut remédier. L'Amérique est sur le devant de la scène avec un long article d'un planificateur mythique pour les promoteurs de centres commerciaux, en l'occurrence Victor Gruen⁷. Le planificateur Maurice Rotival parle du centre comme lieu de rencontres mais aussi comme lieu du commandement de la ville par le contrôle électronique de ses activités et mouvements⁸.

Les hommes politiques sont fortement présents dans ce numéro avec notamment Edgar Pisani, ancien ministre de l'Équipement, mais aussi Jean Royer (le maire de Tours) qui épouse le modèle du centre directionnel. Le long dossier débouche sur une réhabilitation de la Cité, du Centre Urbain (les majuscules sont utilisées par l'architecte Louis Georges Noviant) et sur « la logique du non quantifiable », titre du texte de Maurice-François Rouge, qui propose une synthèse du Congrès sur le centre des villes d'Amsterdam et du 17^e Jour de l'urbanisme : c'est singulièrement en ces lieux (centraux) apprend-on, que la vie et l'animation doivent émaner de la matière. La centralité est liée aux notions d'intensité et de concentration.

Ce dossier fait part d'inquiétudes, de conceptions et de débats communs : le centre que l'on connaît (ou croit connaître) est en péril ; il faut l'adapter (en le modernisant

6. Jérôme Monod connaît ensuite un parcours de compagnon de route de Jacques Chirac, à son cabinet de premier Ministre en 1975, au secrétariat général du RPR et comme conseiller du Président depuis 2000. Il fut entre temps PDG de la Lyonnaise des Eaux.

7. Véritable gourou, il est ainsi évoqué par Jean-Louis Solal, promoteur des centres commerciaux régionaux en France – dont celui d'Évry : « L'urbanisme avait à ses yeux pour fonction de faire vivre les gens ensemble et que toute forme de ségrégation des activités ne pouvait que les séparer. Il nous a convaincus avec les urbanistes de la ville nouvelle de construire Évry en favorisant la mixité d'usages, le brassage des populations et le chevauchement d'activités », (Solal, entretien avec F. Michel, *Archi Créé* n° 275, 1998).

8. Comment ne pas penser à « Alpha 60 », cette ville futuriste sujet du film de Jean-Luc Godard, *Alphaville – une étrange aventure de Lemmy Caution* (1965) régie par un tel contrôle ?

radicalement ou en le protégeant en proposant d'autres centralités). Il représente un prisme d'analyse de la société urbaine.

Max Stern, conseiller technique au ministère de l'équipement et du logement présente dans le n° 114 (1969) les villes nouvelles comme une réponse vigoureuse à une poussée d'urbanisation tard venue. Cette réaction est inédite, les vieux centres ayant « toujours su s'adapter » ; on pourrait certes ne rien prévoir d'autre qu'organiser au mieux la rénovation urbaine et jalonner les banlieues de quelques grands ensembles ; « la ville nouvelle au contraire, conséquence et clé de voûte du schéma directeur assume, en des sites convenablement choisis, un ensemble de fonctions. Elle fixe une part des foyers qui se disperseraient au hasard des possibilités dans l'agglomération, elle soulage sans les concurrencer les centres des villes, elle ébauche un nouveau genre de vie où le déploiement dans l'espace des grandes fonctions urbaines tient compte des nouveaux moyens de déplacement individuels et collectifs », (p. 4). De vraies villes doivent voir le jour, avec un centre qui soit administratif, culturel et commercial. Accompagnant la liste des villes nouvelles officielles, deux cas sont présentés dans la revue : Toulouse-Le Mirail et le centre commercial régional de Parly 2. Le dispositif de Parly est mis en avant avec la théorie américaine des *magnets* : deux grands magasins aux extrémités du *mall* organisent les va-et-vient des clients.

L'évocation de ces deux dossiers permet de se faire une idée des convergences lexicales et de la circulation des catégories sémantiques en vigueur mais montre aussi des divergences, dans l'ensemble peu explicitées.

Forme polycentrique et questions d'échelle

Une vision à la fois polycentrique et hiérarchique, hantée par l'image du centre directionnel, domine dans la production des villes nouvelles. Lorsque le Centre de Recherche d'Urbanisme publie en 1975 *Orthopôles. Villes en îles*, il valorise un modèle polycentrique avec un principe centre/périphérie très prononcé. Si le paradigme dominant de la planification dans ces années est celui de l'équilibre et du rééquilibrage, il passe par des créations de centres tertiaires avec des effets d'entraînement que cherchent à théoriser les travaux dominants de l'économie urbaine. La conception de la centralité dans un contexte de fantasmes sur la société tertiaire peut être aujourd'hui repérée en plusieurs occurrences géographiques : à Lyon, où l'opération Part-Dieu n'est ni une création extra-urbaine ni une mutation sur place par extension du centre ; à Bordeaux où se crée le quartier d'affaires dit de Mériadeck, à Marseille avec l'opération de la Bourse-Sainte Barbe ; au sud d'Orléans avec l'opération de la Source, à Rouen avec Saint-Sever... Des villes de moindre importance dans l'armature urbaine sont également concernées.

Si l'accord est assez général sur le polycentrisme, certains voient cette solution comme généralisable à l'ensemble des

agglomérations (il faudrait passer du paradigme du plan radio-concentrique à celui du polycentrisme) et d'autres indiquent des seuils voire des réserves sur le volontarisme nécessaire pour créer ces nouveaux noyaux. Surtout, cette question pose celle des marges de manœuvre, des disponibilités foncières et renvoie de manière plus théorique à la discussion sur le « continuisme » ou la discontinuité spatiale. La plupart des urbanistes s'expriment sur cette question. Dans des approches comparatives, avec les *new towns* anglaises notamment, certains pointent la trop grande proximité des villes nouvelles à Paris et suggèrent qu'un éloignement plus grand leur aurait assuré davantage de vitalité ou d'animation. D'autres en revanche voient déjà trop d'écartement en France et auraient plutôt penché pour des accroches spatiales plus immédiates, en continuité. Mais encore fallait-il contourner l'opposition politique de la ceinture rouge et trouver des espaces moins urbanisés donc moins chargés pour déployer des formules très volontaristes.

Si la question des nouveaux centres revient à toutes les échelles d'aménagement, certains maintiennent l'idée d'une hiérarchie urbaine (pour structurer les régions notamment) et d'autres critiquent plus ouvertement le système pyramidal en espérant voir se concrétiser un espace polycentrique non hiérarchique. La première optique cadre avec la philosophie des métropoles d'équilibre et le *credo* d'innover la région urbaine voire l'arrière pays à l'aide de centres directionnels et « centres directionnels bis » ou « centres relais ». La seconde, plus ou moins inspirée par des théories critiques de la colonisation du monde vécu par la bureaucratie, imagine de l'urbain partout, l'abolition du schéma centre/périphérie ou bien, plus prosaïquement, commence à douter de la possibilité de polariser volontairement les espaces périphériques, entérinant, sans l'objectiver de cette manière, la ville sectorisée décrite récemment par David Mangin (2004). Quelques « optimistes » (et les numéros 92 et 102-103 d'*Urbanisme* témoignent de leur nombre) envisagent dans la perspective d'un urbanisme spatial, futuriste, des « noyaux urbains » sans rapport avec les contenus reconnus aux centres existants. Critiquant l'idée du continuisme, ils optent pour la discontinuité et incarnent souvent le progrès par des incarnations de centres d'activités intellectuelles.

Plusieurs échelles d'intervention sont concernées dans les années 1960 : l'espace urbain hérité à protéger, l'espace régional à organiser, le territoire métropolitain à équilibrer. Cette mobilisation multiscalaire vise à la fois le maintien des centralités existantes et la création de nouveaux lieux centraux. La croyance dans la possibilité de dupliquer la centralité est forte. Les trois échelles mobilisées en même temps méritent que l'on s'y attarde car ces niveaux d'intervention sont loin d'être convergents même si, dans les discours technocratiques de l'époque, ils sont parfaitement complémentaires.

Que ce soit dans le SDAU de la Région Parisienne ou bien dans les schémas directeurs des métropoles d'équilibre, la planification urbaine est taraudée par la question d'un changement d'échelle, motivant souvent l'idée de centre directionnel à créer de toutes pièces. Cette figure, le centre directionnel, est : au service de la Métropole d'équilibre, elle-

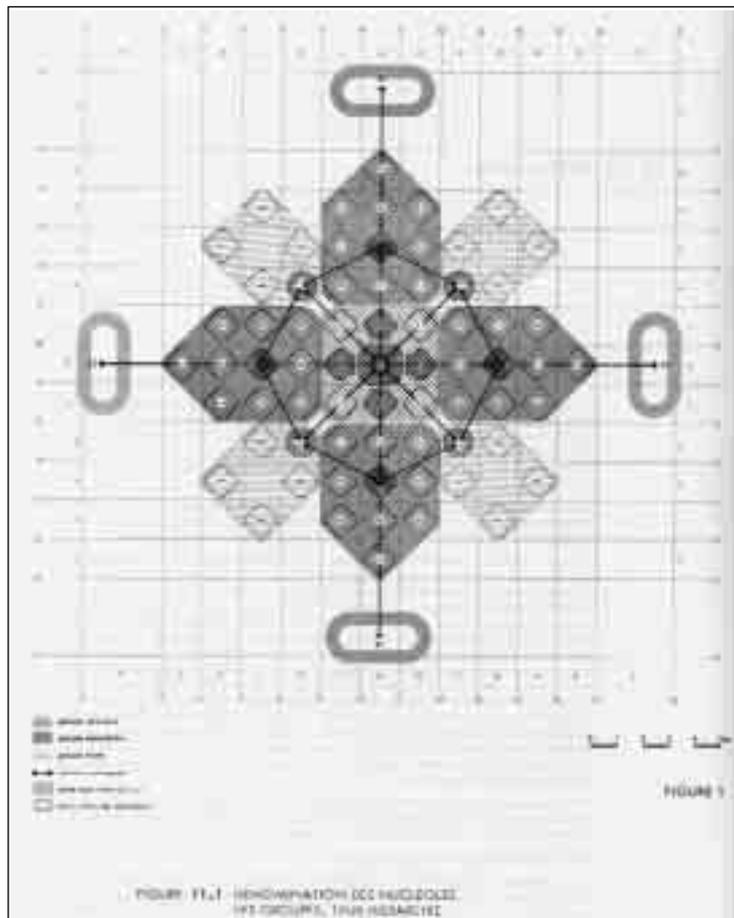
même au service de la régionalisation, elle-même au service de la modernisation du pays.

Le *credo* moderniste, grand projet unificateur, est téléologique. À partir des focalisations spatiales, un processus d'irrigation est imaginé, selon un schéma radioconcentrique de diffusion de l'innovation. Mais, selon les échelles impliquées, ce que recouvre la centralité n'est pas du tout du même ordre. Et des emboîtements vertueux ici rappelés, on passe à des contenus pouvant être fort différents voire antagonistes. S'agit-il en effet de rassembler des éléments dispersés afin de créer de l'urbanité – appel qui se fait de plus en plus insistant dans les années 1970 sous la bannière de l'animation urbaine ? S'agit-il plutôt de desservir des populations ayant tendance à se disperser, d'accompagner de nouvelles polarités marchandes dont on perçoit qu'elles ne seront pas résiduelles ? La même forme appelle alors des contenus bien différents. Comme l'écrit Daniel Béhar, « on prononce "villes nouvelles" mais ça s'écrit "centres urbains nouveaux" ». Autrement dit, le terme de "ville" entretient la confusion volontaire entre deux conceptions de l'objet. Une conception volontariste, consistant à créer, à l'anglaise, des villes autonomes, dotées d'un ensemble complet de fonctions, susceptibles d'accueillir une population importante ; une conception "delouvrieriste" consistant à concevoir des centres urbains destinés, pour partie, à accueillir de la population nouvelle mais surtout à desservir par les emplois et les services, une population croissante », (Béhar D., 2004).

La part du symbolique

Quelques auteurs ne sont pas loin d'exprimer ce qu'écrit Debord, sans appel, en 1967, lorsqu'il résume ainsi la devise des villes nouvelles : « Ici même il n'arrivera jamais rien et rien n'y est jamais arrivé » (Debord G., 1967, § 177) au motif que les processus d'aménagement du territoire se résument à la dislocation des centres anciens par les autoroutes et à l'accompagnement de nouvelles polarisations autour des usines de distribution⁹. Chez plusieurs urbanistes et chercheurs, le rappel de la dimension politique induite par la centralité charge lourdement sa valeur spatiale.

Au demeurant, quelques années plus tard, lorsque Samuel Bordreuil et Sylvia Ostrowetsky conceptualisent le centre dans la ville contemporaine, ils le considèrent au départ, dans une théorie générale de la communication, comme infra-expressif, l'espace n'étant plus chargé de symboliser ce qu'il contient. La crise de l'espace est alors celle de la modernité et la réponse postmoderne ne convainc pas dans la mesure où elle relève largement d'un projet nostalgique : retour au moment précédant la séparation de l'homme et de son œuvre. Si l'on accepte ce postulat selon lequel le centre est un « dispositif de synthèse représentative », alors l'anthropologie des mondes contemporains ne ferait que confirmer sa disparition. Sans activer cette hypothèse, signalons que c'est la multiplication ou la fragmentation du centre qui est le plus souvent ignorée. Lorsqu'on

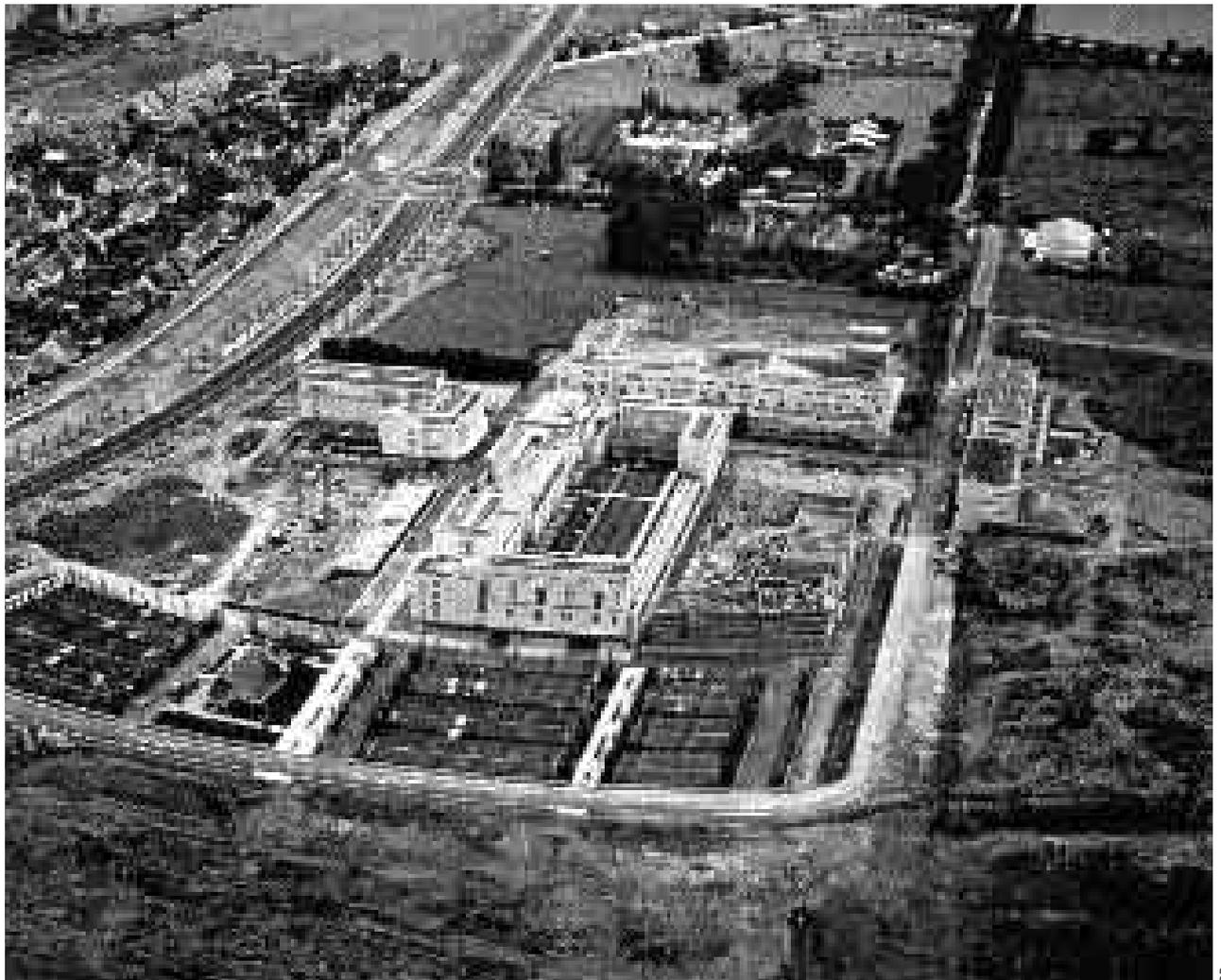


Orthopoles, une vue générale, *op. cit.*, p. 118. Grille et répartition des nucléoles. Apologie du quadrillage à l'heure d'une reconsidération du métabolisme urbain. On lit dans l'avertissement que le mouvement de contestation de Mai 68 s'est naturellement attaqué, entre autres objectifs « à ce produit (en même temps que condition) de l'évolution de la civilisation que sont les villes », (p. 5).

parle d'autres centres que le « premier », ils sont toujours vus en creux, comme des pôles certes mais non des centres.

L'analyse thématique et géographique de la « crise des centres » permet de poursuivre l'étude de la construction sociale du phénomène dans les années 1960, 1970. Cette constitution du problème est inséparable d'une conscience réformatrice des espaces habités. D'où la récurrence d'une présence du volontarisme politique dans les descriptions elles-mêmes. Les formes de ce volontarisme peuvent différer, entre héritages du socialisme municipal et État aménageur ; elles peuvent aussi coexister. Si l'État a généralement une action prépondérante sur les territoires dans les années 1960-1970, les deux cas de Grenoble et de Toulouse montrent toutefois la part du local dans l'orientation de certaines décisions : les maires Dubedout (Grenoble) et Bazerque (Toulouse) ont su capter l'opportunité d'une production urbaine sans précédent en termes quanti-

9. Chez les situationnistes, la centralité a généralement une double connotation : ludique et nostalgique.



Construction d'un centre urbain dans les années 1990 : Saint-Jacques-de-la-Lande centre, vu du ciel. Source AMC, *Le Moniteur Architecture*, avril 2000

tatifs ; ils ont ensuite cherché une certaine maîtrise des formes et des processus engagés. De surcroît, certaines communes périphériques de ces agglomérations ont pu constituer rapidement un champ d'action urbaine (Échirolles, Colomiers).

Le devenir politique de la forme centralité

Les équipes d'urbanisme qui ont contribué à l'advenue de nouveaux centres urbains ont la plupart du temps tiré les leçons à la fois des méfaits de l'urbanisme colonial et des défauts de la programmation des grands ensembles. Ces équipes ont souvent cherché la mise en place d'un « urbanisme anthropologique » (Brossaud C., 2003) qui les pousse parfois à se situer en opposition relative à l'État jacobin¹⁰.

Certains territoires communaux relevant des premières couronnes d'agglomération ont connu des projets de constitution de nouveaux centres, nouvelles villes voulues par des

équipes municipales. L'évolution de ces projets témoigne dans certains cas d'une tension territoriale opposée à celle des Villes nouvelles. Alors que l'histoire de ces dernières peut être lue comme une territorialisation progressive jusqu'à l'entrée dans le droit commun, les projets que nous évoquons ici montrent la conscience croissante d'un fonctionnement urbain tout compte fait peu lié au périmètre du territoire communal, multicentrique à souhait dans une urbanisation dispersée. Certes les nouvelles centralités en territoire périphérique suivent un modèle d'organisation de l'espace proche de celui des villes nouvelles étatiques. Mais ces projets sont d'autant plus intéressants qu'ils ne mobilisent pas l'appareil d'État comme les villes nouvelles. Par exemple à Toulouse, l'État s'investit prioritairement dans la ZUP du Mirail qui s'érige à moins de cinq kilomètres de « Colomiers Ville Neuve » : les deux

10. On retrouve cette idée ayant inspiré le titre de l'ouvrage de M. Amiot, *Les sociologues contre l'État* : à la fois en opposition et « tout contre »...

démarches se mènent en parallèle, Colomiers à l'ombre des projets médiatisés de Candilis, Josic et Woods. Hérouville-Saint-Clair relève certes d'une ZUP au départ, mais, en dehors de la ville-centre et dans une commune dont les élus vont vite revendiquer une certaine autonomie (via le mouvement des Groupes d'Action Municipale).

Deux enjeux se présentent simultanément dans les années 1960, 1970 pour ces communes périphériques : l'affirmation d'un territoire politique et la construction d'une vie urbaine à part entière, dense et diverse, c'est-à-dire centrale (ce qui est davantage que le simple « équipement » de la banlieue). La co-occurrence de ces enjeux amène à la volonté de traiter l'un par l'autre et à vouloir que la forme urbaine tienne lieu d'identité, pour tous ces nouveaux habitants, ex-ruraux, immigrés de l'intérieur ou de l'extérieur, « horsains » comme on dit en Basse-Normandie... À la Ville-neuve de Grenoble-Échirolles, à Hérouville-Saint-Clair, à Colomiers et à Saint-Jean-de-Braye dans une moindre mesure, il est bien question de cela, d'une socialisation spécifique passant par l'expérimentation formelle à l'échelle urbaine. L'urbanisme à pensée forte (Chalas Y., 2000) revient à un ensemble de convictions efficaces lorsqu'il est lié au socialisme municipal¹¹. Dans cette orientation certaines formes peuvent produire d'autres modes de sociabilité : les thèmes de la rencontre, de la promenade, de la flânerie sont alors déclinés par le biais des réflexions sur la centralité urbaine. Elles se situent la plupart du temps dans le sillage d'une pensée urbaine comme celle d'Henri Lefebvre, la centralité étant une forme pouvant appeler d'autres contenus.

Ces projections en partie fantasmagiques ont décliné. De surcroît, l'idée de pouvoir créer d'autres types de villes, issue d'une pensée utopienne, a laissé la place à d'autres préoccupations ou à un retour nostalgique à des formes urbaines éprouvées – ce que le vaste mouvement des parcs résidentiels illustre souvent. Le déplacement des centres d'attraction (vs centres d'organisation) a posé de nouvelles questions.

Cependant, le déclin de cette posture ne s'est pas accompagné d'un abandon de la référence à la centralité. La version opérationnelle de la quête contemporaine de centralité passe par la réalisation de ZAC de centre urbain dans certaines communes. Les principaux objectifs sont souvent de favoriser l'accessibilité au « Quartier Centre », compléter et revaloriser les lieux de centralité du quartier, renforcer les fonctions urbaines complémentaires et ainsi permettre l'accueil de nouveaux commerces et services, logements et équipements... Lorsque l'idéal de la mixité est érigé en objectif, c'est souvent pour rechercher la venue de classes moyennes, les opérations d'urbanisme des années 1960-1970 ayant été largement supportées par des programmes de logements sociaux dans des visées d'accessibilité sociale élargie. À Colomiers comme à Saint-Jean-de-Braye, on peut lire la dernière étape de projection pour le centre comme la recherche de nouveaux investissements résidentiels pour des catégories sociales plus privilégiées.

La centralité projetée dans la ville multipolaire

Les termes de « centre secondaire », de « ville satellite », ont laissé la place à celui de centralité – à créer (rarement), à compléter et achever (plus fréquemment). Outre la corrélation persistante avec le souci identitaire¹², la centralité est associée à l'esprit de la ville durable, contribuant à une économie d'espace. Il ne s'agit plus de limiter l'engorgement des centres existants en créant de nouvelles centralités, mais bien de différer la dispersion, suite au développement de l'urbanisation en extension où les forces centrifuges sont dominantes. Mais les communes de première couronne d'agglomération engagées aujourd'hui dans des projets de structuration de centralité ne sont pas à l'unisson, derrière l'apparat d'un vocabulaire partagé relevant de « la ville sur elle-même ». Elles ont surtout à transiger avec de réelles relations de contrariété dont les trois suivantes :

– Si la centralité repose sur une maximisation du couplage densité/diversité, cette orientation entre souvent en conflit avec un véritable modèle territorial qui valorise l'idée de campagne et tout ce qui lui est associé dans une carte mythique constituant autant de ressources pour les promoteurs/construc-teurs. Les choix urbanistiques de certaines communes jouent sur les deux tableaux avec un brouillage certain quant à la clarté des orientations.

– Si l'intensité urbaine dépend d'une forte accessibilité, des débats se poursuivent sur sa nature, elle-même dépendante des fonctions accueillies par l'espace central. La centralité commerciale implique tout le temps majoritairement l'unité véhiculaire qu'est l'automobile. Comment se concilie-t-elle avec les autres métriques ?

– Une fois le statut de centralité de proximité voire de centralité communale atteint, bien des urbanistes reconnaissent l'impossibilité d'entrer en relation de concurrence avec la ville-centre. Le glissement vers la ville multipolaire signifie alors une mise en réseaux de centralités de différents ordres. Si tous les profits symboliques restent captés par la ville-centre, les motivations urbanistiques se cantonnent à la

11. Mentionnons à cet égard et pour marquer l'esprit d'une époque, les pratiques expérimentales de la SODEDAT en Seine-Saint-Denis : construisant principalement dans les communes communistes, cette société cherchait à « construire du beau pour le peuple ». La revue *Archivari* tenait le rôle de dynamiseur, de lieu d'échanges, de débats, avec la figure de proue de Jean Renaudie, architecte du centre d'Ivry. Apologie était alors faite de la ville de la complexité, de la mixité, de l'imbrication des fonctions expérimentant de nouvelles formes urbaines, de nouveaux types d'espaces intermédiaires censés appeler la rencontre et l'appropriation.

12. Même à Sénart, dans un projet très éloigné des conceptions centrales des autres villes nouvelles, la question d'un nouveau centre est associée à un souci de toucher des populations de l'agglomération sénartaise, via des références à l'histoire longue, des actions éphémères et un accent paysager prononcé. Cela dit, la réalité du projet « Carré Sénart » est emportée par un centre commercial de « dernière génération ».

gestion d'incohérences d'infrastructures ou se rabattent sur la qualité architecturale à l'échelle des bâtiments.

– Ces difficultés rencontrent des options spécifiques. Et les lignes divergentes précédemment évoquées se retrouvent dans les comparaisons de projets menés et dans l'organisation de chacun d'entre eux. Cela dit, du côté des ressemblances, dans les témoignages oraux de jeunes retraités, on trouve l'enthousiasme d'urbanistes ayant travaillé en des « laboratoires »¹³ qui ont pris la forme d'ateliers publics d'architecture et d'urbanisme, tous sur le déclin dans les années 1990.

Cette caractérisation ne doit toutefois pas éclipser quelques cas sortant du tableau d'ensemble, comme cette commune de la première couronne de Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande, engagée depuis 1990 dans un projet de création *ex nihilo* d'un centre. Surtout l'enjeu est revenu dans les années 1990 de centralités d'agglomération ou de métropole : ainsi de « Lyon Confluence », « île de Nantes », « Bordeaux les deux rives »... La métropolisation polycentrique, effective mais différente de celle clamée dans les années 1960, est rapidement venue dérouter les projets de nouvelle centralité communale. L'échelle d'agglomération voire de métropole est incarnée selon les cas par des espaces réactivant l'idée du quartier d'affaires, la recyclant dans un cadre paysager, en rapport avec des fleuves contournés pendant l'âge d'or de l'aménagement. Le niveau d'organisation de cette échelle est désormais bien établi.

En finir avec la centralité ?

L'intention de créer de nouveaux centres urbains dans les territoires périphériques signalait, il y a quarante ans, des velléités de dépassement d'un état spatial désorganisé et quelque peu atone : les urbanistes n'avaient plus à faire avec une banlieue vue comme espace d'encanaillement (celui, mythifié, de la fin du XIX^e siècle), mais avec un espace de la banalisation, monotone, lieu privilégié d'observation du quotidien dans son aspect répétitif sous l'effet d'une modernité clignotante (Lefebvre H., 1960). Le cinéma a du reste bien contribué à cette documentation du passage d'une ville à l'autre : de la banlieue sauvage et fantasmatique à un espace périphérique trop net pour être raconté. Le centre urbain, plutôt filmé sur le mode narratif s'oppose alors à des périphéries qui seraient le terrain du mode documentaire¹⁴.

Considérer la projection de centralité dans l'urbanisme récent, c'est en faire un analyseur aussi bien cognitif (ce que porte une telle notion) que géographique (ce que la structuration volontariste de nouveaux centres a changé dans l'organisation urbaine) qui permet notamment de poser les conclusions suivantes

– L'importance de la figure du centre peut souvent se résumer à une entente dans le malentendu. Si le centre est largement investi dans les registres d'action politique (à la suite, probablement, du registre religieux), il a également été

fortement instrumenté, outillé pour devenir dans les années 1960 un opérateur de changement d'échelle géographique. Dans cette optique, l'impulsion plus ou moins objectivée revient au commandement des activités via le secteur « tertiaire supérieur » aux qualités assez floues.

– La récurrence du mot « centre » ne saurait faire oublier d'importants changements quant à ses connotations. Dans le passage des centres urbains à la centralité, on glisse ainsi d'un dispositif à une qualité, d'un urbanisme structurant à des projets de révélation. Lorsqu'on recherche, dans les centralités d'agglomération actuellement composées, de nouveaux contenus, de nouveaux programmes, le vocable de centre, du statut quasi magique d'embrasseur d'actions urbanistiques devient de plus en plus synonyme de centralité commerciale avec ses spécialistes appointés.

– L'un des enjeux pointés dans les années 1960-1970 dans les villes nouvelles consistait à développer une animation urbaine spécifique et à permettre le déploiement de sociabilités inédites (la thématique de l'appropriation est alors constante). Réactualiser cet enjeu reviendrait à le formuler comme création (ou re-création) de centralité civique dans la ville dispersée. Mais alors, dans le couple centralité/mobilité, c'est plutôt le second terme qui est à penser d'abord, comme l'a fort bien montré Isaac Joseph à propos de Météor. La centralité devient alors une qualité migrante, ce qui suppose un fort *aggiornamento*.

La centralité n'est plus tant à exprimer, à surligner mais à construire pratiquement. Si la centralité d'organisation du niveau métropolitain est encore peu visible, c'est que sa perception manque de prises. À la visibilité symbolique recherchée par le niveau politique, il manque peut-être une visibilité perceptive, ce qui pourrait être un programme renouvelé pour la centralité, à condition d'envisager cette perception en mouvement, dans des flux toujours croissants et non en un seul lieu quelle que soit l'économie de sa grandeur...

Laurent Devisme

13. Le colloque du programme interministériel d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, en avril 2005 était intitulé : *Villes nouvelles, laboratoires d'architecture. 1965-2005*. Notons la sortie concomitante d'un numéro d'*Espaces et Sociétés* à propos des « Villes nouvelles, trente ans après ».

14. Citons quelques exemples de cette partition cinématographique entre banlieue et périphérie : la banlieue est présente dans un grand nombre de films de Robert Guédiguian avec la (désormais) figure de l'Estaque, quartier ouvrier du nord de Marseille (*L'argent fait le bonheur*, 1993, *À la vie, à la mort*, 1995) ; c'est une autre banlieue marseillaise qui est présente dans *Un, deux, trois soleil* un film de Bertrand Blier (1993), également réalisateur de *Buffet froid* (1979), film dont les premières minutes mettent en scène une périphérie plus qu'une banlieue à l'atmosphère pesante (la station de RER, la mort dans un couloir d'accès et les premiers habitants d'une tour de la Défense, tous inquiétants). Éric Rohmer a quant à lui fait un documentaire sur Cergy-Pontoise et plusieurs de ses films mettent en scène des ménages des villes nouvelles. La périphérie est davantage traquée par un cinéaste comme Wim Wenders (*Alice dans les villes*).

Références bibliographiques

- Béhar D., (2004), « La ville nouvelle en Île-de-France ou la fortune d'un malentendu », *Pouvoirs locaux*, n° 60.
- Boltanski L., Chiapello E., (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- Bordreuil J.-S., (1987), *La production de la centralité urbaine*, thèse d'État, Université Toulouse-Le-Mirail.
- Brossaud C., (2003), *Le Vaudreuil Ville Nouvelle (Val-de-Reuil) et son imaginaire bâtisseur. Identification d'un champ autour d'une ville*, Paris, L'Harmattan.
- Chalas Y., (2000), *L'invention de la ville*, Paris, Economica.
- Commissariat général du plan, (1970-a), *Les villes. L'urbanisation* (tome 1), Paris, Armand Colin.
- Commissariat général du plan, (1970-b), *Les villes. La société urbaine* (tome 2), Paris, Armand Colin.
- Debord G., (1967), *La société du spectacle*, Paris, Buchet-Chastel.
- Devisme L. et al, (2000-a), *La dimension territoriale de la centralité : de la commune à l'agglomération*, Tours, Pôle d'initiative régionale en Région Centre.
- Devisme L., (2005), *La ville décentrée. Figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines*, Paris, L'Harmattan.
- Genestier P., (2001-a), « Des projets en paroles et en images. La rhétorique du projet face à la crise du vouloir politique », *Espaces et Sociétés*, n° 105-106.
- Genestier P., (2001-b), « Némésis et Nicodème », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 90.
- Guillaume M., (1977), « Les équipements collectifs source et mise en scène de pouvoir », in Sfez L. (dir), *L'objet local*, Paris, UGE.
- Joseph I., (2004), *Météor. Les métamorphoses du métro*, Paris, Economica.
- Lefebvre H., (1960), « Les nouveaux ensembles urbains. Un cas concret : Lacq-Mourenx et les problèmes urbains de la nouvelle classe ouvrière », *Revue française de sociologie*, I, (2).
- Magnan R., Mathieu H., (1975), *Orthopoles. Villes en îles*, Paris, CRU.
- Mangin D., (2004), *La ville franchisée. Formes et structures de la ville contemporaine*, Paris, La Villette.
- Marie M., (1989), *Les terres et les mots*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- Marie M., (1995), « La guerre, la colonie, la ville et les sciences sociales », *Sociologie du travail*, n° 2, pp. 277-299.
- Ostrowetsky S., Bordreuil J.-S., (1975), *Structure de communication et espace urbain. La centralité*, 2 tomes, EDRESS, Université de Provence.
- Ostrowetsky S., (1994), « Les centres urbains », in Ghorra-Gobin C. (dir), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?* Paris, L'Harmattan.
- Ostrowetsky S., (2004), « Les villes nouvelles françaises : paris et apories. Esquisse d'une problématique », *Espaces et Sociétés*, n° 4.
- Peron R., (1993), *La fin des vitrines. Des temples de la consommation aux usines à vendre*, Paris, ENS Cachan.
- Vanoni D., Faure J., Auclair E., (2001), « Ville émergente : le fonctionnement de la multicentralité », *Recherche sociale*, n° 157.

Biographie

LAURENT DEVISME est maître-assistant à l'École d'architecture de Nantes où il enseigne les sciences de l'espace des sociétés. Chercheur au LAUA (Ministère de la Culture), il s'intéresse notamment à l'action urbanistique contemporaine (en ses projets emblématiques comme en son action ordinaire) et à la visibilité métropolitaine. Il a coordonné le numéro 7 de la revue *Lieux communs* (« Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité ») et prépare le numéro 8 avec Élisabeth Pasquier (« Les échos du local »). Il vient de publier *La ville décentrée* (L'Harmattan, 2005).
laurent.devisme@wanadoo.fr